

Décision

Générale

colonial

Décision n° 18-97-1904 Mutation.

n° 18-97-1904

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

15 novembre 1904

Numéro JO

n° 97 du 01/12/1904

Date du numéro

1 décembre 1904

TEXTE INTÉGRAL

le sieur Ibrahim Moussa est normmé agent de renseignements. Le sieur Abon Galil est nommé patron et les sieurs Bourane Youssef, Onarko Amet, Bourane Ali el Orarn, sont nommés matelots du boutre l'Arenir qui sera armé provisoirement.